

*A GENÈVE***Décès de M. Jacques Chenevière, vice-président d'honneur du CICR**

Avec M. Jacques Chenevière, décédé le 22 avril 1976, disparaît un homme qui consacra, durant plus d'un demi-siècle, une très large part de ses forces à l'œuvre de la Croix-Rouge. Quelques dates en témoignent :

Dès septembre 1914, répondant à l'appel de Gustave Ador, il créa, avec M^{me} Frick-Cramer, l'Agence internationale des prisonniers de guerre. En novembre 1919, il fut nommé membre du CICR et il continua à vouer à celui-ci beaucoup de son temps. En 1939, dès qu'éclata la seconde guerre mondiale, il fut chargé, cette fois encore, de diriger l'Agence centrale renaissante. Il présida à la « mise sur pied de guerre » des divers services, et lorsqu'on sait que cette Agence, du début à la fin du conflit, établit quarante millions de fiches et transmet vingt-cinq millions de messages civils, on comprendra que Jacques Chenevière ait dû se donner tout entier à une tâche écrasante qui nécessitait une présence de tous les instants.

Dans l'après-guerre, il poursuivit sa collaboration avec une énergie inlassable jusqu'en décembre 1969, lorsqu'il fut nommé membre honoraire. Pour le remercier d'une si constante fidélité, le CICR lui avait remis, en 1949, sa médaille d'or et, en 1959, il lui avait décerné le titre de vice-président d'honneur, créé en quelque sorte pour lui.

Il est impossible d'énumérer les différentes charges qu'il assumait au sein de l'institution, car il fit partie de tous les organes de direction créés au fil des années. Rappelons au moins qu'il assumait la charge de vice-président à plusieurs reprises et qu'il accomplissait des missions importantes dans différents pays. Il a évoqué — dans son livre « Retours et images » — son voyage à Rome au moment de la guerre d'Éthiopie, alors qu'il

accompagnait le président du CICR, M. Max Huber, et il a donné un récit très vivant de sa collaboration à l'Agence de 1914 à 1918. On doit à sa plume aussi plusieurs études sur l'œuvre de la Croix-Rouge qui ont paru dans diverses revues, en particulier la *Revue internationale*.

Mais la tâche à laquelle il s'attela le plus complètement et où il fit montre le mieux de ses qualités d'organisation et d'imagination, ce fut la direction qu'il assura de l'Agence centrale des prisonniers de guerre, de 1939 à 1945. Comment résumer la somme de travail, de préoccupations et d'initiatives qu'impliquait la responsabilité d'une œuvre en perpétuelle création et qu'il fallait sans cesse adapter à des nécessités aussi urgentes qu'imprévues ?

Tâche qui réclamait une connaissance avisée des principes de la Croix-Rouge, une évaluation prudente des possibilités mais aussi des limites de l'action humanitaire. Associé pendant tant d'années aux travaux du CICR, il avait peu à peu acquis, quant à l'institution et à sa situation particulière dans la vie internationale, cette sûreté de jugement qui lui faisait écrire, en 1945, les lignes qu'on va lire, et qui gardent leur actualité :

« Le CICR n'a aucun pouvoir politique ni matériel. Il ne peut donc exiger des Etats et de leurs dirigeants l'application de tel ou tel principe qu'il estime essentiel. Et puis, en temps de guerre, tout ce qu'un belligérant concède aux intérêts de l'adversaire suscite chez lui l'idée d'une réciprocité dont il bénéficierait. Aucun pays ne consent volontiers à améliorer le sort de ressortissants ennemis si son adversaire ne fait un geste identique ou au moins analogue. C'est là ce qui rend indispensable, et presque unique, ce rôle d'intermédiaire impartial du Comité international qui, fort d'une tradition universellement reconnue, peut négocier avec les Gouvernements et, le plus souvent possible, les convaincre. Cette force morale, représentée par un drapeau qui, en moins d'un siècle, a été arboré par tous les pays du globe à côté de leurs couleurs nationales, est notre principale puissance. Nous ne pouvons jamais recourir à la contrainte; la persuasion est notre seule arme. »

* * *

Nous n'avons pu évoquer ici que d'une manière imparfaite ce que fut la carrière d'un homme qui a donné à la Croix-Rouge le meilleur de ses forces, de son intelligence et de son cœur. Mesurant la valeur et l'efficacité du concours que lui a apporté Jacques Chenevière durant tant d'années et avec tant de dévouement, le Comité international lui gardera un souvenir fidèle et profondément reconnaissant.